

Égalité Fraternité



RENTRÉE 2023 ce qui change pour votre enfant

Chers parents,

Cette semaine, les lycéens font leur rentrée.

Pour favoriser leur réussite, de nouvelles mesures sont mises en place au lycée cette année. Soyez assurés que toute la communauté éducative s'engage et se mobilise pour en assurer le bon déploiement.

Bonne rentrée!

Gabriel Attal

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



Des professeurs mieux rémunérés et remplacés plus rapidement

Pour reconnaître leur engagement auprès de vos enfants, tous les enseignants bénéficient dès septembre d'une augmentation de salaire sans condition de 125 à 250 € nets par mois par rapport à septembre 2022.

Les enseignants sont également encouragés à effectuer des remplacements afin que vos enfants bénéficient de l'ensemble des heures prévues à leur emploi du temps.

Par exemple, si le professeur de français de votre enfant est absent, le professeur de mathématiques de sa classe peut donner une heure de cours de mathématiques à la place. Cela limite les heures sans enseignant et évite de changer du jour au lendemain le rythme de vos enfants.

PLUS DE SAVOIRS FONDAMENTAUX



Mathématiques

L'enseignement des mathématiques devient obligatoire pour tous les élèves de 1^{re} générale, pour renforcer leur culture scientifique et mieux réussir dans l'enseignement supérieur et dans le monde professionnel.

Si votre enfant est en 1^{re} générale et qu'il n'a pas pris la spécialité mathématiques, il aura donc 1 h 30 de mathématiques en plus par semaine.

UN BACCALAURÉAT RÉAJUSTÉ



Nouveau calendrier des épreuves

Les épreuves de spécialité du baccalauréat auront lieu cette année en juin. S'il est en terminale, votre enfant passera donc ses deux épreuves écrites de spécialité en même temps que l'épreuve de philosophie et le Grand oral.



Oral de français

Le nombre de textes présentés par les élèves de 1^{re} générale pour les épreuves orales de français passe de 20 à 16 pour mieux les approfondir et mieux les préparer.

DES LYCÉENS PLUS ÉPANOUIS



Lutte contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement scolaire a été érigée en priorité absolue pour cette rentrée. Les personnels sont formés à la prévention, au repérage et à l'écoute.

Si votre enfant est victime de harcèlement ou en est témoin, alertez sans délai les équipes éducatives. Vous pouvez également appeler les plateformes d'écoute spécialisées 3020 (harcèlement) et 3018 (cyberharcèlement).



Santé mentale

Pour mieux repérer les élèves rencontrant des difficultés, les personnels de vie scolaire du lycée recevront une formation en santé mentale.